PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION MARDI 4 NOVEMBRE 2025

Numéro de la séance : 1

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Présents :

Membres de droits : Madame VINCENT, Monsieur VIALA, Monsieur GINIER-GILLET, Monsieur CHARRETTE, Mme SINGEOT

Représentants des collectivités territoriales : /

Personnalité qualifiée : /

Représentants du personnel d'enseignement et d'éducation : Monsieur BEZAC, Madame VERSAVAUD-CALLIERE, Madame VOREPPE, Monsieur SIMIAND, Madame MANDON

Représentants du personnel administratif, technique, santé et social et des adjoints territoriaux : Monsieur GRESSE, Monsieur GOUMAT

Représentants des parents d'élèves : Madame CRAMON, Monsieur ENJOLRAS, Madame FALÉZAN, Madame GUDE, Madame FLEUR , Madame ROY

Représentants des élèves : Monsieur HAMMANI, Madame AZAIZIA, Madame LABHAR

Sont excusés : Monsieur CHADRIN, Mme BAZZOLI, Madame MIGUET

Sont absents : /

Ordre du jour :

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A. Secrétariat de séance
B. Adoption du PV du CA du 1/07/25
C. Règlement intérieur du CA
(calendrier des CA de l'année 2025/2026 et désignation des secrétaires de séance)
D. Installation du CA, CP, CD, CE, CHS
E. Délégation de compétence du CA à la CP

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Contrats et conventions
B. Décision budgétaire modificative
C. Situation financière et budgétaire du collège
D. Délégation du CA au chef d'établissement
E. Fixation de l'amortissement des biens
F. Déspécialisation des crédits d'Etat

III – ACTIONS ÉDUCATIVES

A. Information calendrier Vacances apprenantes et école ouverte et autorisation de recrutement des intervenants
B. Tableau de répartition des IMP (Indemnité Mission Particulière)
C. Information répartition PACTE

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le quorum étant atteint (22), Madame VINCENT ouvre la séance à 18h.

A. Secrétariat de séance

Madame VOREPPE, enseignante, assure le secrétariat de séance.

B. Adoption du PV du CA du 4/07/2025

Le procès-verbal du précédent CA est approuvé à l'unanimité des présents.

C. Règlement intérieur du CA

Mme Vincent présente le règlement du CA et informe les membres qui le compose d'une modification à l'article 3. Elle indique les dates des prochaines séances et fait une proposition pour les secrétariats de séance.

Le règlement du CA est approuvé à l'unanimité des présents.

D. Installation du CA, CP, CD, CE, CHS

Installation des différentes commissions émanant du CA.

E. Délégation de compétence du CA à la CP

Une proposition de délégation de compétence est présentée afin de confier exclusivement à la commission permanente les contrats, conventions, dons…

La délégation est approuvée à l'unanimité des présents.

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Contrats et conventions

- « Classe relais » : dispositif pour lutter contre le décrochage scolaire. Les locaux sont proches de Canopé à Valence.
- Classe relais d'itinérance : mission d'Aurélie GONTIER. Elle assure le suivi et les aménagements mis en place pour des élèves en grande rupture scolaire. Elle fait le lien entre les professionnels et la famille.
- Convention « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves » : dispositif obtenu et mutualisé avec le REP. Mme ATHALE va animer cet atelier destiné à des parents allophones. Cet atelier proposera des cours de français et un accompagnement dans la découverte du système éducatif français. Cela aura lieu la MJC Robert Martin.

Ces trois conventions sont approuvées à l'unanimité.

B. Décision budgétaire modificative n°11 (pour vote /exercice 2025)

Afin de financer la participation des accompagnateurs pour la sortie à Verdun un prélèvement sur fonds de roulement est proposé à hauteur de 1000€.
M . Charrette, secrétaire Général, propose également de prélever 4000€ pour abonder à hauteur de 2000€ le service ALO pour de l'achat de petit matériel. 2000€ viendront également abonder le service restauration et hébergement.

La DBM est approuvée à l'unanimité des présents.

C. Situation financière et budgétaire du collège

M. Charrette informe les membres du CA de la situation financière du collège. Les Fonds de roulement estimé après prélèvement s'élèvent à 81 612,72 euros
Il rappelle que les subventions du conseil départemental sont en baisse alors que les dépenses énergétiques n'ont cessé d'augmenter.

Il a établi un tableau avec l'évolution des subventions de Fonctionnement ceci dans la perspective, très prochaine, de la présentation du budget. M. Charrette explique la méthode de calcul de la subvention de fonctionnement. La baisse de la subvention est compensée par la récupération d'un reliquat d'EPS s'élevant à 5762€. Cette somme permettra d'abonder le service ALO et vie de l'élève.

Il prévient également les parents d'élèves, notamment, d'une augmentation de tous les tarifs de restauration de 5 centimes, mais le montant qui restera à disposition du collège ne changera pas : 2,30 euros par élève pour l'élaboration des repas. Le reliquat est versé à la collectivité territoriale.

D. Délégation du CA au chef d'établissement pour la signature des marchés publics

M. Charrette demande l'autorisation aux membres du CA de déléguer la signature à Mme Vincent pour les commandes dont l'incidence financière est annuelle.

La délégation est approuvée à l'unanimité.

E. Fixation de l'amortissement des biens

M. Charrette propose de fixer la durée s'amortissement pour les différents types de biens :
10 ans : matériel pour la restauration - 5 ans : matériel pédagogique, mobilier de bureau et d'enseignement, véhicule, matériel bureautique, de reprographique et audiovisuel - 3 ans : matériels et logiciels informatiques.

Une discussion s'amorce sur les photocopieurs en fin de maintenance en 2026. Les parents et des représentants des personnels s'interrogent sur la non conservation des photocopieurs au bout de 5 ans. Pourquoi ne pas les conserver, sans maintenance, jusqu'à ce qu'ils tombent en panne plutôt que de les restituer à l'entreprise. La discussion reste en suspens.

Les propositions d'amortissement sont approuvées à l'unanimité.

F. Déspécialisation des crédits d'Etat

Des reliquats demeurent suite à deux projets mis en œuvre au collège : « quatuor Debussy » et interchorale.
M. Charrette propose la déspécialisation de ces deux mille euros qui seront affectés sur le service « vie de l'élève » pour des projets à venir.

La déspécialisation des crédits d'Etat est approuvée à l'unanimité.

III – ACTIONS ÉDUCATIVES

Mme Vincent fait le point sur cette rentrée qui s'est bien passée, les équipes étaient au complet ce qui a permis d'avoir un début d'année serein. Les effectifs s'élèvent à 681 élèves.

Elle évoque la formation « pratiques efficaces et équitables » à laquelle tous els professeurs de 6ème vont participer. L'objectif étant de partager des gestes professionnels qui permettent aux élèves de progresser notamment les plus fragiles.

A. Information calendrier Vacances apprenantes et école ouverte et autorisation de recrutement des intervenants

Mme Vincent présente les périodes pour les vacances apprenantes et école ouverte les premières semaines de chaque vacance, excepté au mois de décembre, en juillet et en août. La semaine des vacances de février est consacrée aux futurs élèves de CM2.
Pour pouvoir rémunérer les enseignants, AED ou AESH qui interviennent, il convient d'avoir l'autorisation de recruter les personnels afin qu'ils puissent ensuite être rémunérés par l'établissement mutualisateur (lycée Vaucanson)
Nous avons accueilli une cinquantaine d'élèves aux vacances d'automne.

L'autorisation de recruter est votée à l'unanimité

B. Tableau de répartition des IMP (Indemnité Mission Particulière)

Mme Vincent informe les membres du CA qu'elle présentera le tableau au CA du 21/11 car les services du Rectorat nous ont annoncé une enveloppe complémentaire. L'enveloppe donnée au départ s'élève à 9 IMP.

C. Information répartition PACTE

Mme Vincent rappelle que les PACTE sont maintenant fléchés dans leur utilisation. Le collège en a reçu 28 parts fonctionnelles dont 10 pour des remplacements de courte durée. Pour le moment 8 professeurs ont accepté cette mission à hauteur de 5 pactes (des demi-parts ont été affectées). 1 IMP est égale à 1250 euros.

Concernant l'enveloppe des heures supplémentaires effectives (HSE), Mme Vincent a réfléchi à une répartition équitable afin que les enseignants qui s'investissent dans des projets ou accompagnent des sorties sur des demi-journées puissent le faire en sachant ce qui leur sera donné.

Le secrétaire de séance
Madame VOREPPE

La présidente
Madame VINCENT

COLLEGE E.J. LAPASSAT
LA PRINCIPALE
26106 ROMANS Cedex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | COLLEGE ETIENNE-JEAN LAPASSAT
ROMANS-SUR-ISERE - Académie de Grenoble

Conseil d'administration
Mardi 4 novembre 2025
Liste d'émargement

Fonction	NOM, Prénom	Signature	Absent	Excusé
Chef d'établissement	VINCENT Agnès			
Adjoint	VIALA Rudi			
Directeur SEGPA	GINIER-GILLET Patrick			
Gestionnaire	CHARRETTE Luc			
Conseillère Principale d'Education	SINGEOT Stéphanie			

Fonction	NOM, Prénom	Signature	Absent	Excusé	SUPPLEANT	Signature
Représentants des collectivités territoriales	HAJJARI Linda					
	JACQUOT Laurent					
	LARUE Fabrice					
	TACHDJIAN Janine					
Personnalité qualifiée	BOUKHARI Nor El Houda					
Représentants élus du personnel d'enseignement et d'éducation	BEZAC Nicolas				DEVIS Maud	
	VOREPPE Charlène				DELECRAY Cécile	
	BAZZOLI Laëtitia			X	MEDJAHED-AMGHAR Djouhra	
	SIMIAND Arnaud				MAGNAN Olivier	
	MANDON Rachel					
	VERSAVAUD-CALLIÈRE Sophie					
Représentants élus des personnels administratifs, techniques, de santé et social et des adjoints techniques territoriaux	GRESSE Olivier					
	CHADRIN Jean-Pierre			X		
	GOUMAT Roland					
Représentants élus parents d'élèves	ENJOLRAS Patrick				HAFSOUNI Mélissa	
	CRAMON Aurélie				MAZEYRAT Marièle	
	MIGUET Romélie			X	MAIRE-AMIOT Élise	
	FALÉZAN Emilie				GIL Joan	
	GUDE Stéfanie				FABRE Marie-Laure	
	FLEUR Fanja					
	ROY Emeline					
Représentants élus des élèves	HOUMRI Marame 4°6				AZAIZIA Nihal 4°8	
	HAMMANI Lyad 3°2				ALOUACHE Sohan 3°2	
	LABHAR Romaissae 5°8				SCALVINI Téa 5°8	